

**LASH AND BROW TECHNICIAN INSTRUCTOR APPLICATION
2018**

Name :	
Address :	
City :	Postal code :
☎ :	E-mail:
License number:	Year obtained:

All applicants must be pre-approved by the Examining & Licensing Committee prior to apprenticeship training. To obtain pre-approval, the following documents must be submitted with the application:

- High school diploma or high school equivalency certificate (GED)
- A resume indicating 3 years of continuous employment as certified lash and brow technician

Once you have been pre-approved, you may commence your apprenticeship training and submit the following criteria to complete your application:

- Adequate knowledge of current lash and brow skills through having attended upgrading courses, recent work or other means, to the satisfaction of the Examining & Licensing Committee.
- Submission of a training course curriculum outlines indicating method of instruction, satisfactory to the Examining & licensing Committee
- Proof of 30 days (not less than 160 hours) of apprenticeship training under a licensed Instructor in a licensed school
- Confirmation that you have completed a practical examination with the license school in order to prepare for the CANB exam

➤ Submit the required fees:	Application fee	\$ 60.00
	Examination fee	\$ 100.00
	TOTAL	\$ 160.00

- Fees are non-refundable

The Instructor must complete the practical exam successfully with a mark of **85% on all elements**. If you obtain a lower mark than 85% on any element, you may rewrite that element only once at a cost of \$20.00 per element.

Date

Signature

Send to :

Cosmetology Association of NB or
220 Whiting Road
Fredericton, NB E3B 5V5

e-mail:
certification@canb.ca
fax:
1(506) 458-1354

Information:
Toll free: 1 (800) 561-8087 ext. 1
or
☎ 1 (506) 458-8087 ext. 1



ENREGISTREMENT À TITRE D'INSTRUCTEUR EN TECHNIQUE DE CILS ET SOURCILS 2018

Nom :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
☎ :	Courriel:
Numéro du permis:	Année obtenu:

Le Comité des examens et de l'accréditation doit pré-approuver le candidat avant qu'il débute la formation d'apprentissage dans une école accrédité. Les exigences suivantes doivent être soumis avec la demande afin d'être pré-approuvé :

- Diplôme d'étude secondaire ou l'équivalent de l'évaluation en éducation générale (GED)
- Un résumé indiquant trois ans d'emploi continu comme technicien en cils et sourcils accrédité.

Une fois pré-approuvé, vous pourrez commencer la formation d'apprentissage dans une école accréditée et compléter votre demande avec les exigences suivantes :

- Une connaissance adéquate des techniques actuelles de cils et sourcils acquise en suivant des cours de perfectionnement, par l'exercice de la profession ou d'autres moyens, à la satisfaction du comité des examens et de l'accréditation
- Soumettre un plan de cours de formation indiquant la méthode d'enseignement à la satisfaction du comité des examens et de l'accréditation
- Preuve 30 jours (et pas moins de 160 heures) de formation dans une école accrédité, à la discrétion du Comité des examens et de l'accréditation
- Preuve que vous avez complétée un examen préparatoire d'instructeur pratique dans l'école accréditée de cosmétologie.

➤ Payer les frais requis:	Droits d'inscription	60 \$	
	Frais d'examen	100 \$	
	TOTAL	160 \$	

- Les frais sont non-remboursables

L'instructeur doit atteindre avec succès l'examen pratique avec une note d'évaluation **d'au moins 85% pour chaque segment**. Si vous obtenez moins de 85% pour un élément ou plus, vous pourrez reprendre le segment échoué une seule fois, au coût de 20 \$ (par segment).

Date

Signature

Soumettre à l'adresse suivante :

Association de cosmétologie
du N-B
220 ch. Whiting
Fredericton, NB E3B 5V5

ou courriel:
certification@canb.ca
fax:
1(506) 458-1354

Informations:

Sans frais: 1 (800) 561-8087 ext. 1
ou
☎ 1 (506) 458-8087 ext. 1